

Monsieur le Directeur
Électricité de Mayotte
BP 333 Kawéni
97600 Mamoudzou

Mamoudzou, le 13/12/2018

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

La situation sociale d'Edm s'est dégradée depuis ces derniers temps. Des embauches se font sans respect des procédures si c'est n'est pas par procédures accélérées. Nous enregistrons ces derniers temps des départs des jeunes cadres de l'entreprise par manque de considération sinon de motivation du fait qu'ils n'ont pas de perspective évolution de carrières. Des agents plus anciens se voient exclus des postes à responsabilité sous prétexte qu'ils ne sont pas diplômés. La direction refuse les reclassements des anciens alors qu'elle court à des contrats de missions qui coûtent très chères à l'entreprise. Pour ces motifs, nous exigeons :

- La suppression des missions par des promotions internes ou à défaut des mutations d'agents statutaires,
- La fin de tout dénigrement, de pression et de répression dans tous les Pôles,
- Ré-étudier les sanctions données en 2018 dans les différentes instances appropriées,
- Faciliter les mutations des agents EDM dans le cadre des évolutions de carrières vers EDF et dans les autres entreprises des IEG avec convention retour,
- Revoir la politique de reclassement GF/NR des agents locaux par rapport aux autres venant des IEG ou recrutement des expatriés avec effet au 1^{er} janvier 2019,
- Enfin nous refusons que EDM serve de sasse pour l'entrée aux IEG.

Tout le personnel d'EDM est appelé à se mettre en grève reconductible dès le mercredi 19 décembre 2018 pour ces motifs.

L'intersyndicale d'EDM est ouverte à des négociations sur ces points.

Dans l'attente, recevez Monsieur le Directeur, nos salutations.

Pour la : CGT
Délégué Syndicale

Pour la CFE-CGE/UNSA
Délégué Syndicale

Pour FO
Délégué Syndicale

R/O *Dr-S*

Copie :

- Les membres du CDS d'EDM
- Préfet de Mayotte
- Fédérations nationales CGT, FO et CFE-CGC
- La DIECCTE
- La presse

BEN Souffeu

SADISSI

SIK Chada